



L'aménagement urbain, la voirie, le pluvial...
Des solutions sobres pour s'adapter au changement climatique

CAUE, 25 mai 2023

Identité et situation

Crépy-en-Valois

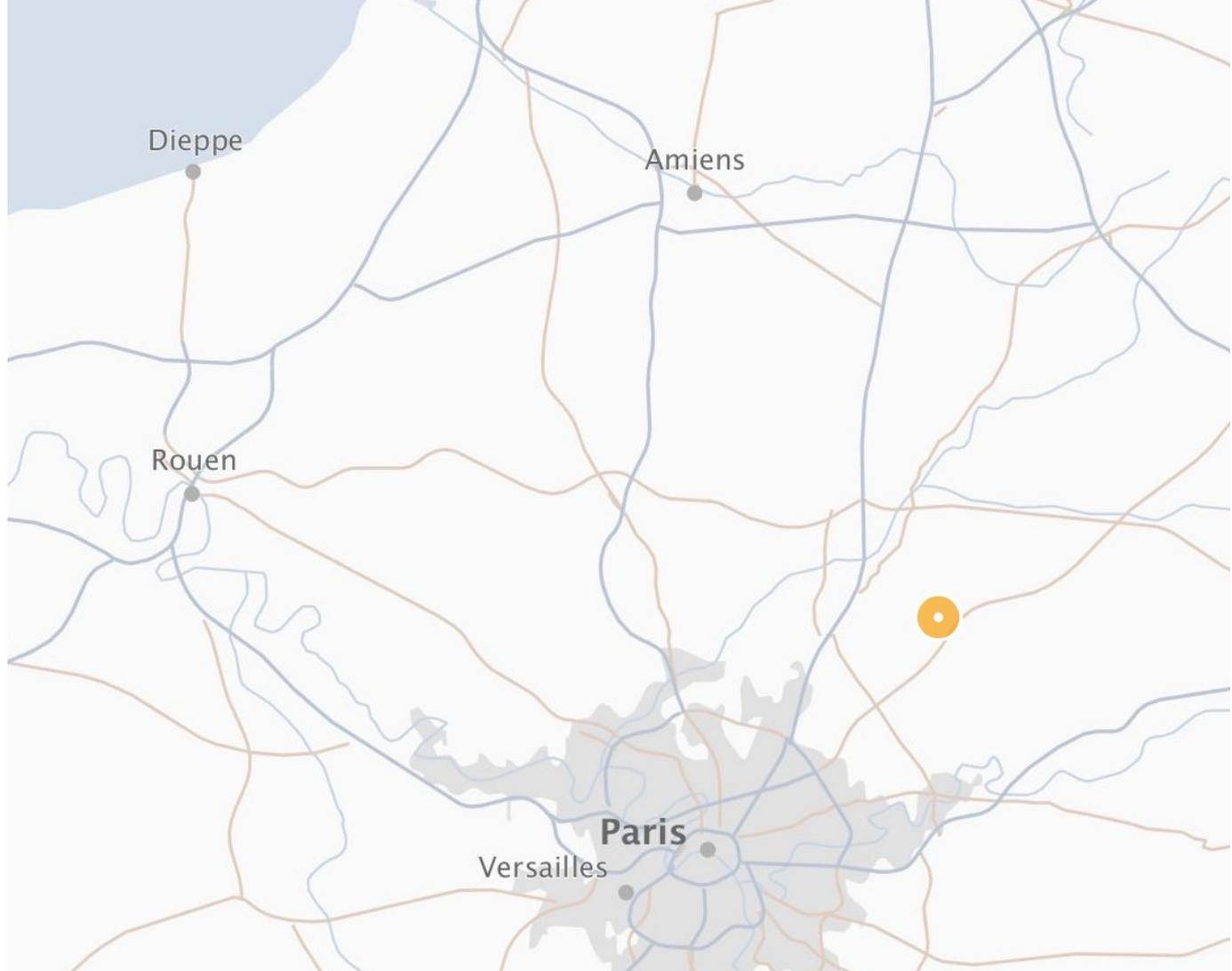
Environ 15 000
habitants

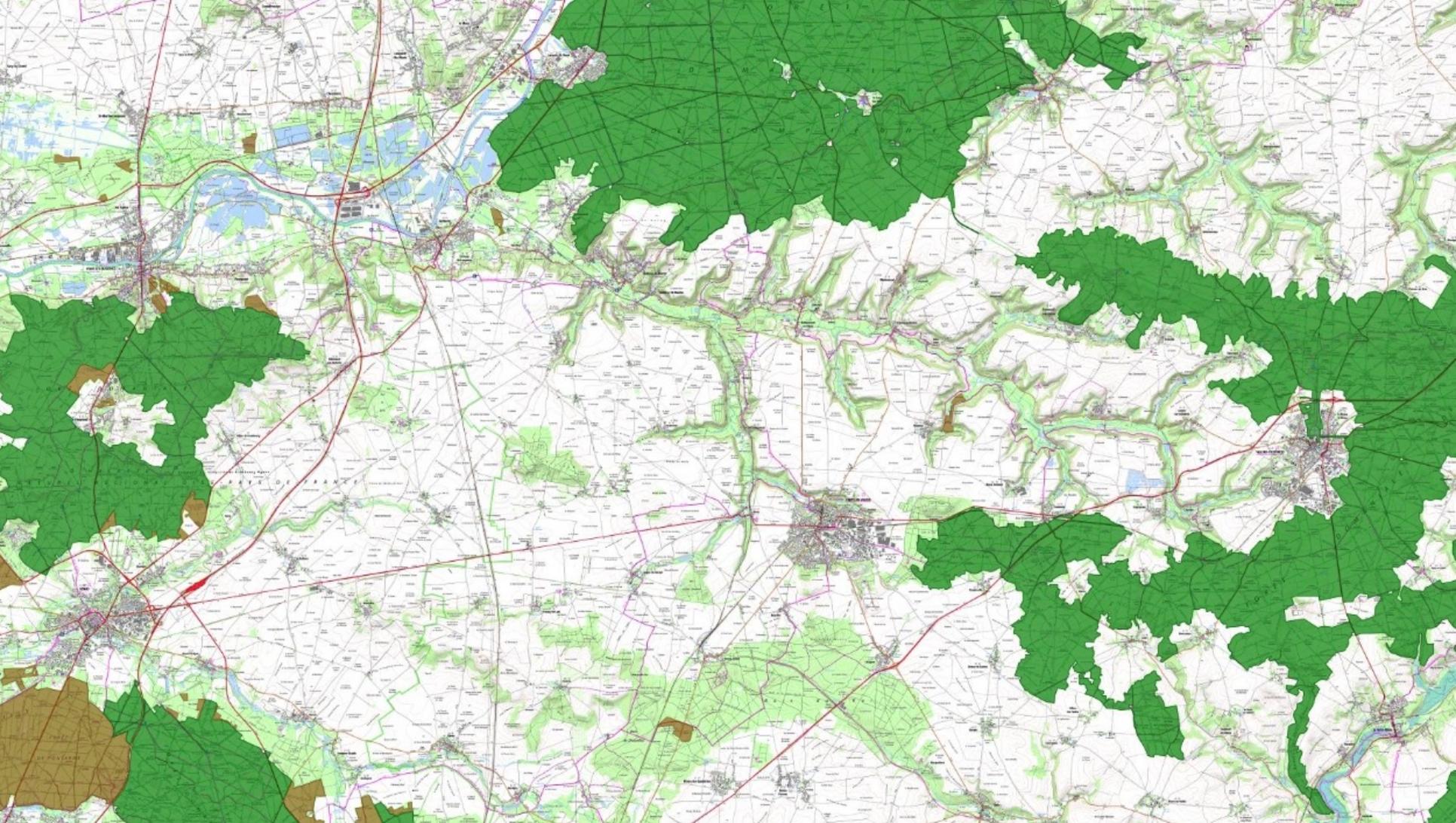
Superficie de 16,28km²

A l'Est de l'Oise

Région Hauts-de-
France

Tête de bassin versant

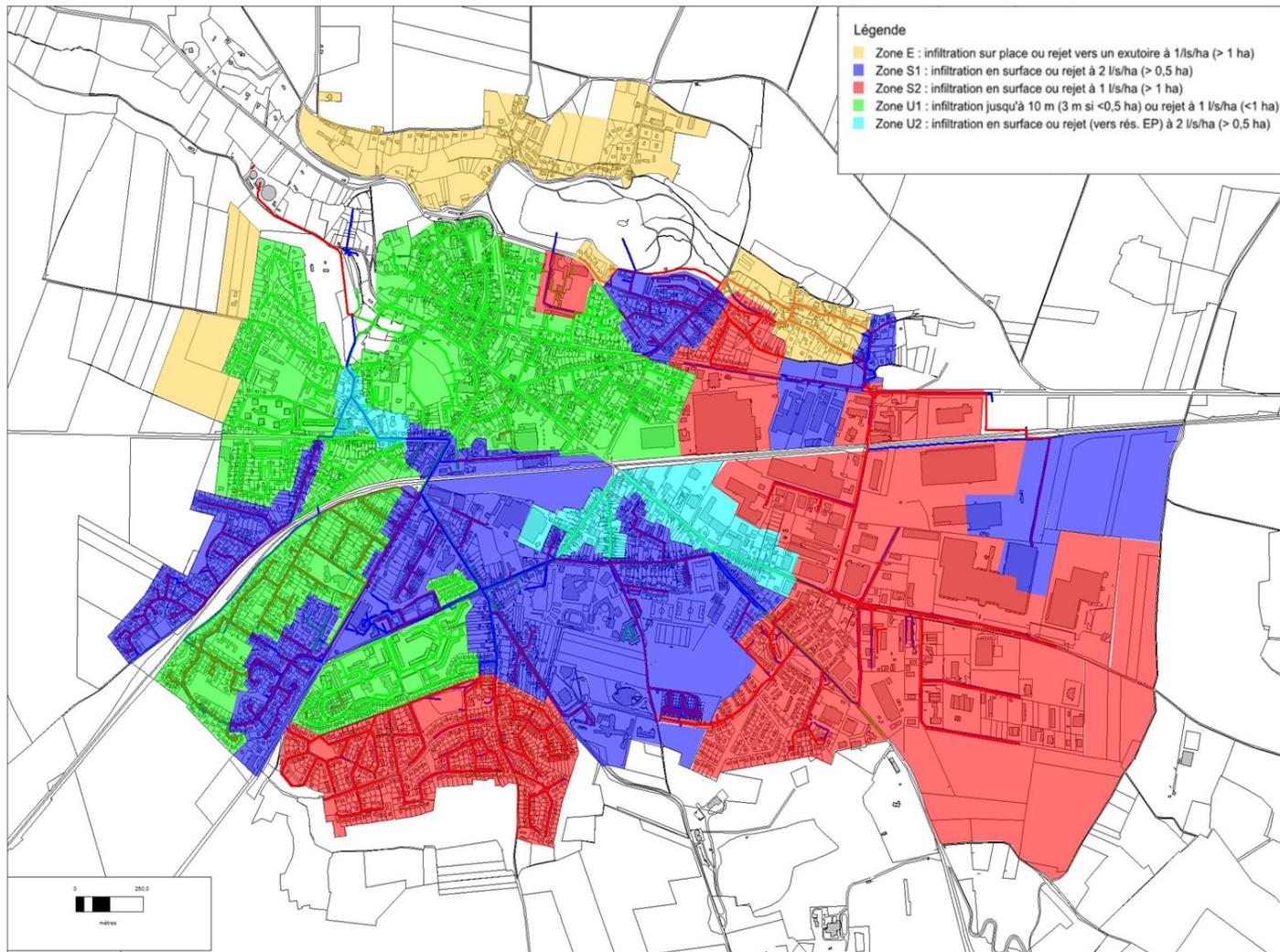






POUR ÉVITER CELA





RÉALISATION D'UN ZONAGE DES EAUX PLUVIALES





LES ACTIONS MENÉES
PAR LA COMMUNE

Avec le soutien de
l'Agence de l'Eau
Seine Normandie





LES EAUX PLUVIALES

Une ressource
précieuse et un outil
indispensable

Bassin du lotissement du Clos des Charmes, un réservoir de biodiversité





Bassin d'orage rue Emile Zola

Espace vert, terrain de sport, restaurant pour insectes, ~~stockage-béton~~



Aménagements du lotissement
du Clos des Charmes,
un arrosage passif



Avant

Avenue
Gérard de Nerval



Après



Avant réfection

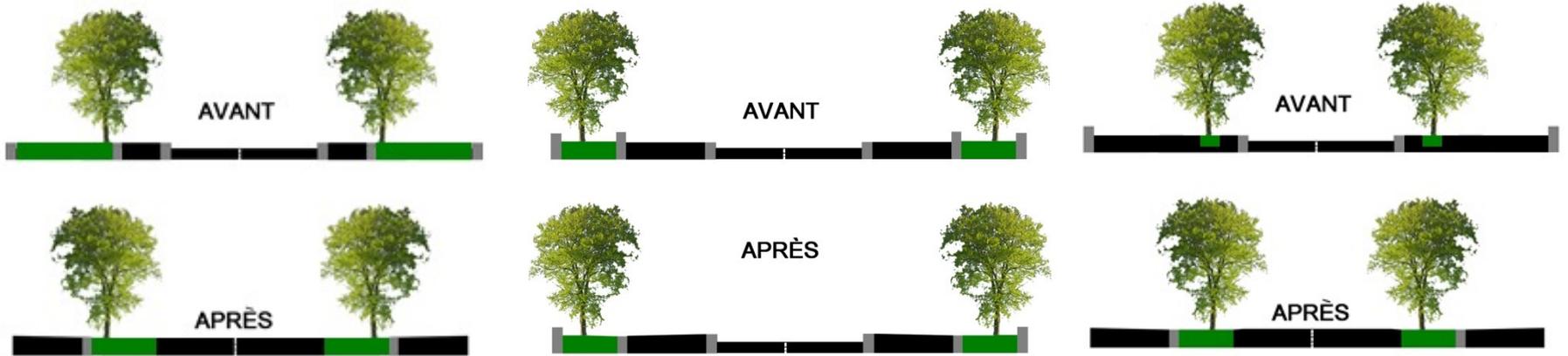


Après réfection



Rue du
Général Leclerc

Plusieurs modes d'actions sont possibles



*Découper les bordures, déplacer et / ou reprofiler les trottoirs
pour alimenter en eau les espaces verts*

Avant réfection



Après réfection



Rue Maurice Ravel



Réalisation d'une nouvelle plateforme pour le marché,
aménager sans imperméabiliser

Réfection du trottoir Avenue Levallois Perret

Avant réfection

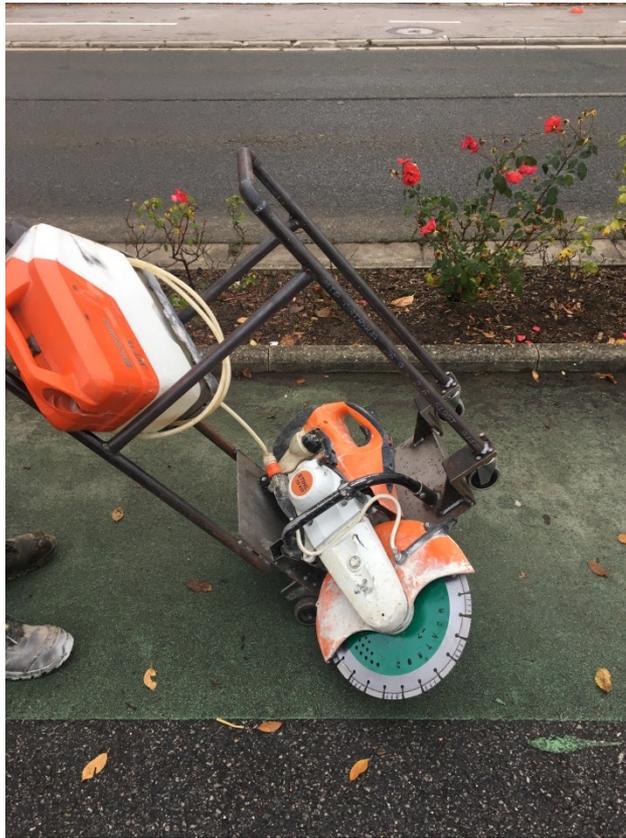


Après réfection





Ouvrir les écoulements, fermer les avaloirs
Place Gambetta



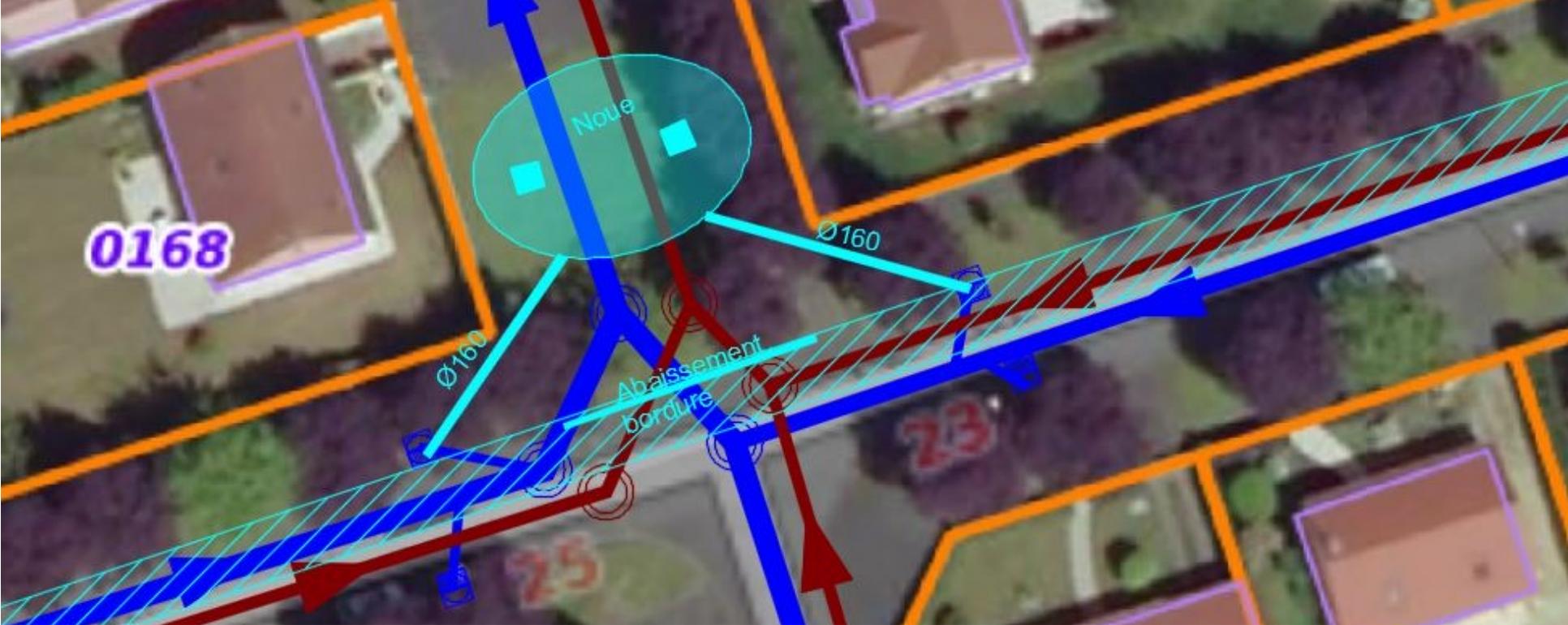
Un outillage adapté pour effectuer les modifications de bordures



A l'aide d'une scie sur un châssis adapté, l'arasement des bordures est aisé et permettra l'infiltration de l'eau du trottoir dans les espaces verts.



On peut ainsi
gagner plusieurs
jours de végétation
comparé a un
trottoir classique et
les arbres sont en
meilleure santé



LES TRAVAUX PRÉVUS

Pour infiltrer toujours au plus proche du pont de chute



Découpe des bordures et réfection des trottoirs
Avenue de Senlis



Le bénéfice de l'eau
Rue Jean-Jacques Rousseau



FINANCEMENT
DES TRAVAUX

Et Agence de
l'Eau Seine Normandie





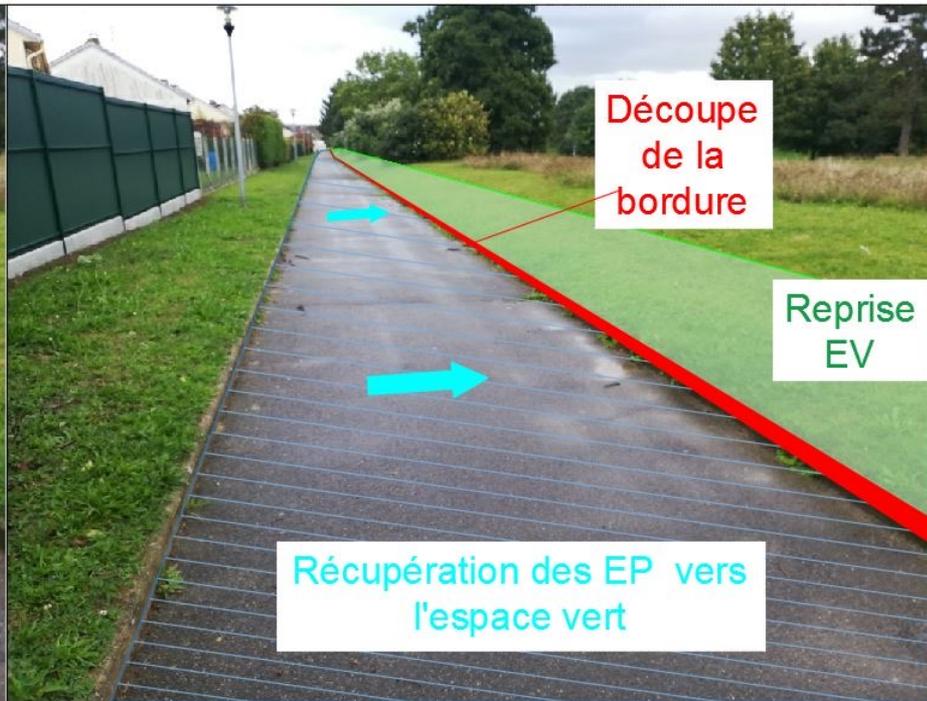
AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



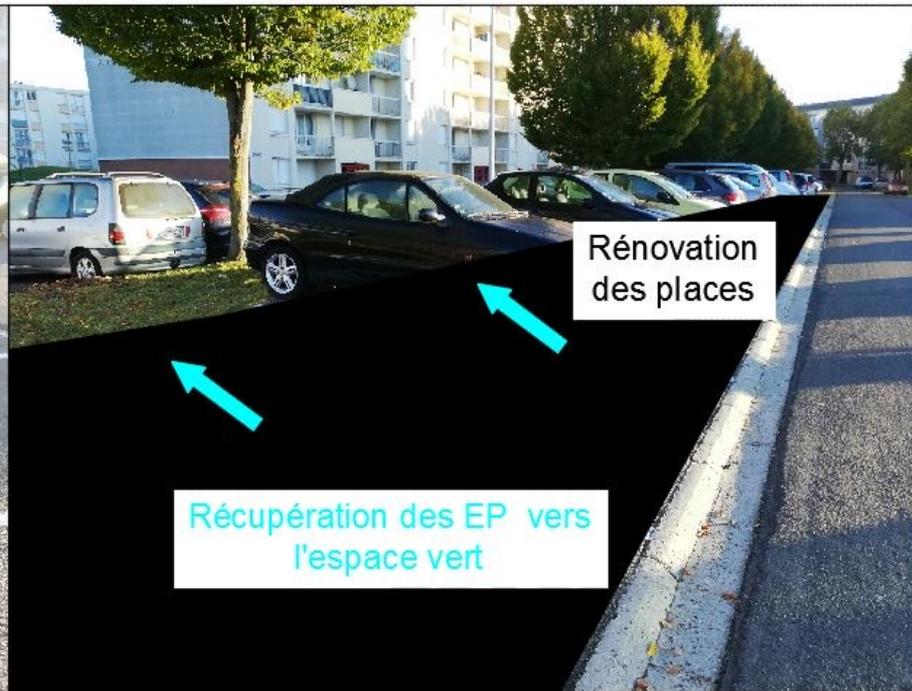
AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

Gestion des eaux pluviales en zone urbaine

Projet de réduction à la source des écoulements de temps de pluie		avant travaux				après travaux				
		surface non imperméabilisée	surface imperméabilisée			surface non imperméabilisée		surface imperméabilisée		
			surfaces non imperméabilisées en m ²	surfaces imperméabilisées en m ²	dont surfaces avec apports gérés à ciel ouvert en m ²	dont surfaces avec apports réutilisés en m ²	non remaniée en m ²	remaniée en m ²	surfaces imperméabilisées en m ²	dont surfaces avec apports gérés à ciel ouvert en m ²
type de surface	surface totale en m ²									
Rue du Docteur Calmette	280	0	280	0	0	0	200	80	80	0
Rue Albert Delafosse	905	50	855	0	0	50	405	450	450	0
Avenue du Général Leclerc										
Rue des Fossés	780	80	700	0	0	80	280	420	420	0
Rue Jules Massenet	120	0	120	0	0	0	80	40	40	0
Avenue Levallois Perret	4000	2000	2000	0	0	2000	0	2000	2000	0
Rue des Pivoines	80	40	40	0	0	40	0	40	40	0
totaux	6165	2170	3995	0	0	2170	965	3030	3030	0

Comparaison des capacités de stockage et des quantités d'eau précipitées en m ³		avant travaux				après travaux			
		surface non imperméabilisée	surface imperméabilisée			surface non imperméabilisée	surface imperméabilisée		
			0,2	0,9	0,9		0,2	0,9	0,9
type de surface	Coef. De ruissellement v. sur surfaces non imperméabilisées en m ³ (Après travaux)	v. sur surfaces non imperméabilisées en m ³	V. sur surfaces imperméabilisées en m ³	dont V. sur surfaces avec apports gérés à ciel ouvert en m ³	dont V. sur surfaces avec apports réutilisés en m ³	V. sur surfaces non imperméabilisées en m ³	V. sur surfaces imperméabilisées en m ³	dont V. sur surfaces avec apports gérés à ciel ouvert en m ³	dont V. sur surfaces avec apports réutilisés en m ³
quantité d'eau pluviale courante - occurrence 1 mois-1 an (18 mm/j pour occurrence 12 mois) en m ³	60	8	65	0	0	11	49	49	0
quantité annuelle d'eau pluviale (668 mm/an) en m ³	2240	290	2402	0	0	419	1822	1822	0
quantité d'eau pluviale décennale (30 mm sur 3h) en m ³	101	13	108	0	0	19	82	82	0

	avant travaux	après travaux
Volume de stockages à ciel ouvert (noues, espaces verts en creu, ...)	12	99
Volume de stockages en cuves, pour réutilisation	0	0

CONVENTION D'AIDE FINANCIERE N° 1087755 (1) 2020

TITRE II : CONDITIONS PARTICULIERES

1. ATTRIBUTAIRE - BENEFICIAIRE : 0560176M

COMMUNE
CREPY EN VALOIS
2 AV DU GENERAL LECLERC
BP 337
60800 CREPY EN VALOIS

2. TRAVAUX CONCERNES : Gestion à la source des EP

Description des travaux :

Le projet consiste à réaliser des travaux de gestion des eaux pluviales à la source rue du Docteur Calmette, rue du Général Leclerc, rue A. Delafosse, rue des Fossés, rue Jules Massenet, rue des Pivoines et avenue Levallois Perret (3 115 m2) à Crépy-en-Valois en reprofilant 1 526 m2 de surfaces imperméables pour rejoindre des structures d'infiltration (1 589 m2).
Demande d'aide formelle et complète en date du : 20/12/2019

3. CONCOURS FINANCIER

MONTANT DU PROJET : 141 951 € HT

PARTICIPATION DE L'AGENCE :

1623 - Réduction à la source des écoulements de temps de pluie

FORME DE L'AIDE	MONTANT RETENU	TAUX AIDE	MONTANT D'AIDE	CONDITIONS DE REMBOURSEMENT			
				DUREES (mois)		Intérêts (taux %)	Frais de gestion (taux %)
				Avance	Différé		
Subvention	78 285	80	62 628				
TOTAL			62 628				

4. ENGAGEMENT DE L'ATTRIBUTAIRE

Délai contractuel d'exécution des travaux : 24.0 mois

Fournir pour les travaux de gestion à la source des eaux pluviales un plan de récolement des travaux réalisés identifiant les surfaces dont les apports par les pluies courantes sont gérés sur des surfaces non imperméabilisées à ciel ouvert, ou stockées pour utilisation.

5. DISPOSITIONS PARTICULIERES

6. DATE D'EFFET CONTRACTUEL

La présente convention prend effet à compter du : 06/04/2020.

Le : 06/04/2020

Le Directeur de l'Agence

Signé : Patricia BLANC

L'attributaire certifie
avoir pris connaissance
des conditions des titres I
et II

Le :
Nom
Prénom
Qualité
Signature

17/04/2020
Faltier
Brano
Maire



Au jardin, j'arrose mûlin...



Un récupérateur d'eau mis
gratuitement à disposition
des crépynoïis qui en font la
demande



TOUS MOBILISÉS POUR LA GESTION DE L'EAU

La Ville de Crépy-en-Valois s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme ambitieux de gestion des eaux pluviales. Un zonage pluvial, approuvé et annexé au PLU (Plan Local d'Urbanisme), vient appuyer règlementairement et rigoureusement cette gestion. Dans certains quartiers, les espaces publics sont restreints et ne peuvent recevoir des équipements de régulation ou d'écrêtement. Par ailleurs, la Ville souhaite associer les Crépynoïis dans cette démarche en leur permettant de récupérer les eaux de pluie. Des cuves seront distribuées aux habitants qui en feront la demande.

QUELS AVANTAGES POUR LES HABITANTS ?

- Disposer gratuitement d'un équipement, qui restera la propriété de la Ville.
- Réduire sa consommation d'eau potable.
- Optimiser l'arrosage de son jardin.
- S'engager dans une démarche environnementale vertueuse.

Vous comptez vous équiper d'un récupérateur d'eau ?

Un peu de patience, d'ici quelques semaines, des cuves seront distribuées en fonction des disponibilités. L'opération se poursuivra dans le temps et sur plusieurs années. Les modalités de mise à disposition seront exposées dans votre prochain *CrépyMag&Infos*. De quoi faire rimer "écologie" avec "économies" !

Arrivée du stock de récupérateurs d'eau au Centre Technique Municipal





Avec plus de
1000
demandes en
quelques
semaines,
l'opération est
un succès !

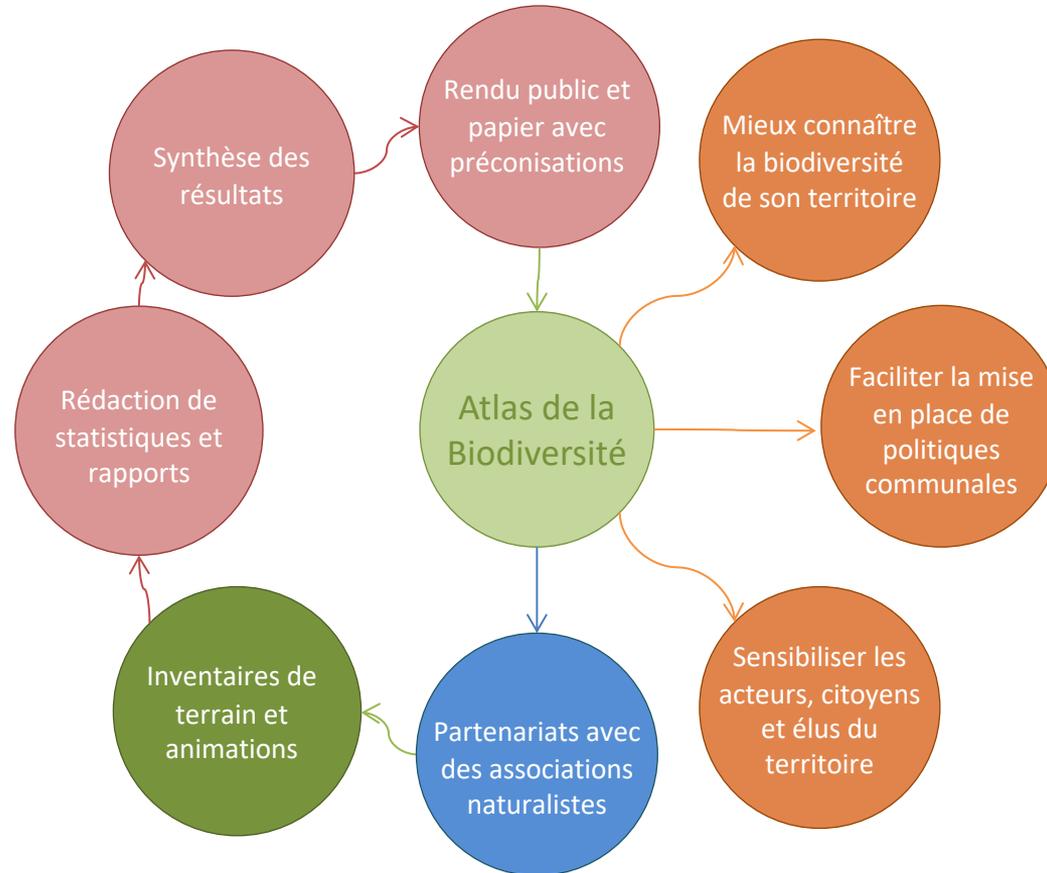




L'ATLAS
DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE

Photographie
naturaliste du territoire

L'Atlas de la biodiversité, historique, portée et futur de la démarche



Chronologie de la démarche

2011 : La ville se porte volontaire pour la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité des communes

2012 : Définition du programme d'actions; identification des espèces et des sites à inventorier

2013 : Signature d'un partenariat avec les structures engagées; réalisation des inventaires

2014 : Finalisation et diffusion de l'Atlas au grand public; mise en œuvre d'actions de valorisation de la biodiversité

2018 : Nouvelle procédure pour mettre à jour la connaissance scientifique du territoire

Et après ?

Constat :

L'ABC est constitué d'inventaires réalisés en des lieux et période très précis. Photo à un instant "T" du territoire, non représentatif de la réalité du terrain.

Réflexion :

Création d'un outil impliquant les habitants, pouvant être mis à jour quotidiennement ou presque, portant sur l'ensemble du territoire. Naissance du module **mobile** "Nature en Ville", dont la vocation est d'être adaptée sur le site web de la commune et d'être accessible à tous.

les communes de plus de 10 000 habitants
limiter la propagation du virus dans les zones densément peuplées

du public : limitation à 30 personnes (dans tout le département)
éviter les situations où le respect des gestes barrière est rendu plus difficile

restauration debout (dans tout le département)
éviter les situations où le respect des gestes barrière est rendu plus difficile

Rassemblements statiques dans les parcs, jardins, plans d'eau et à leurs abords : limitation à 10 personnes (dans tout le département)

Braderies, foires, brocantes, vide-grenier et vente au détail : limitation à 200 exposants (en extérieur, dans tout le département)

Interdiction de vente d'alcool à emporter à partir de 00h30 à 0h00 (dans tout le département)

Nouvelles mesures sanitaires dans le département de l'Oise

Agenda

Numéros d'urgence

Ma Mairie

Nature en Ville

- Insectes** >
- Oiseaux** >
- Mammifères** >
- Reptiles** >
- Gastéropodes** >

- La coccinelle à sept points**
Coccinella septempunctata - Coccinelle à sept points
...
409 m
- La mouche tachinaire**
Cylindromyia bicolor - Mouche tachinaire
...
413 m
- La lithosie grise**
Eilema griseola - La Lithosie grise
...
426 m
- Le gendarme**
Pyrrhocoris apterus - Gendarme
...
518 m
- La punaise des baies**
Dolycoris Baccarum - La punaise des baies
...
662 m
- Le bourdon terrestre**
Bombus terrestris - Le bourdon terrestre
...
3,5 km
- L'Argus bleu-nacré**
Lysandra coridon - L'Argus bleu-nacré est une espèce européenne de lépidoptères de la famille des ...
...
8,3 km
- Le leste vert**
Chalcolestes viridis - Le leste vert
...
18 km





INFOS



La coccinelle à sept points



CARTE



S'Y RENDRE

DESCRIPTION

Coccinella septempunctata - Coccinelle à sept points

C'est l'une des coccinelles les plus communes, et pourtant nous cotoyons au quotidien une cinquantaine d'espèces différentes. Six de ses points sont situés de part et d'autres des élytres, tandis que le septième est à cheval sur les deux.

Comme la plupart de ses congénères, elle est l'alliée du jardinier soucieux de l'équilibre naturel de son jardin : prédatrice des pucerons, elle participe à leur régulation et ainsi à la bonne santé des plantes. Et elles ne font pas les choses à moitié : pendant leur stade larvaire (environ quatre semaines), chacune peut consommer environ six cent pucerons. À raison de deux générations par an et quatre cents oeufs déposés par femelle, cet auxiliaire du jardin représente vraiment une aide considérable.



Sittelle torchepot



CARTE



S'Y RENDRE

DESCRIPTION

La Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) est une espèce d'oiseaux de la famille des Sittidae.

Cette jolie robe gris-bleu appartient à la Sittelle Torchepot (*Sitta europaea*). Lui n'a pas peur de sortir masqué, avec son beau bandeau noir sur l'œil ! On le retrouve le plus souvent en sous-bois où il se balade d'arbre en arbre, notamment en faisant de la grimpe sur les troncs d'arbre. Il devient granivore en hiver, c'est pourquoi il n'est pas surprénant d'en voir deux régulièrement grignoter dans la mangeoire à la fenêtre du service Environnement. Avec son long bec, il s'acharne sur les graines de tournesol en la coinçant entre ses pattes ou dans les fentes de l'écorce d'un arbre, un vrai marteau-piqueur !

Plutôt ramassé sur lui-même mais très vif, il est capable de se déplacer dans toutes les directions sur un tronc d'arbre (y compris la tête en bas) grâce à la disposition de ses griffes. C'est une espèce sédentaire dans nos régions. On peut donc l'observer toute l'année.



LE ZERO-PHYTO PRECOCE

Un préalable indispensable
lorsque l'on veut agir
sur l'eau

LA REAPPARITION ET LA TOLERANCE DE LA FLORE SPONTANEE FAVORISE LES POLLINISATEURS SAUVAGES

L'adoption du zéro-phyto en 2013 (2015 sur l'ensemble de l'espace public) a permis la mise en place de mesure de gestion intégrée des eaux pluviales mais aussi la réapparition d'espèces désertant les villes comme certains pollinisateurs sauvages



ALCÉE ROSE-TRÉMIÈRE

Malvacées
Alcea rosea



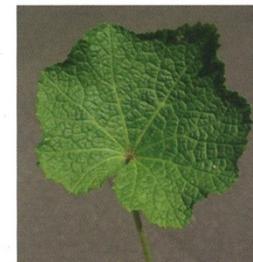
La Rose trémière est une plante ornementale très commune qui fleurit les jardins et les rues de nombreuses villes de France, parfois spontanément, sans avoir été plantée. Probablement originaire d'Asie, son nom viendrait de « Rose d'Outremer ». Elle peut pousser dans des interstices en milieu assez sec, souvent le long des murs. De la fin du printemps au début de l'automne, elle se couvre de fleurs allant du noir au blanc en passant par le bleu, le rouge et le jaune, la plante sauvage étant plutôt rose clair. Elle peut mesurer jusqu'à 4 m de haut! C'est une plante généralement bisannuelle qui se ressème facilement mais les graines ne donnent pas toujours des fleurs de la même couleur que la plante mère.

Comment la reconnaître?

La tige érigée fait généralement 1,5 à 2,5 m, les feuilles sont grandes comme la main, rugueuses et faiblement découpées. Les fleurs sont larges et insérées à l'aisselle des feuilles. Le fruit est une capsule* dans laquelle les graines sont plates et rangées en cercle.

Propriétés et usages

La rose trémière est cultivée comme légume en Egypte. Ses feuilles sont comestibles crues en salade. Elles sont tendres et mucilagineuses, au goût agréable. Les fleurs se mangent également. Elles ont servi à teindre la laine en bleu. Cette plante a des propriétés émoullientes et adoucissantes.



L'alcée rose-trémière (ci-contre), sa feuille (g) et ses fruits (d.)



L'ECO-PATURAGE

Un moyen utile et
économique d'entretenir
les espaces verts

DE MULTIPLES AVANTAGES

Le recours à l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts revêt de multiples avantages :

- Une baisse des recours aux machines
- Une baisse de l'utilisation des combustibles fossiles
- Une baisse du bruit en ville
- Une lutte plus efficace contre les Espèces Exotiques Envahissantes telles que la Renouée du Japon (par l'emploi de la chèvre des fossés)

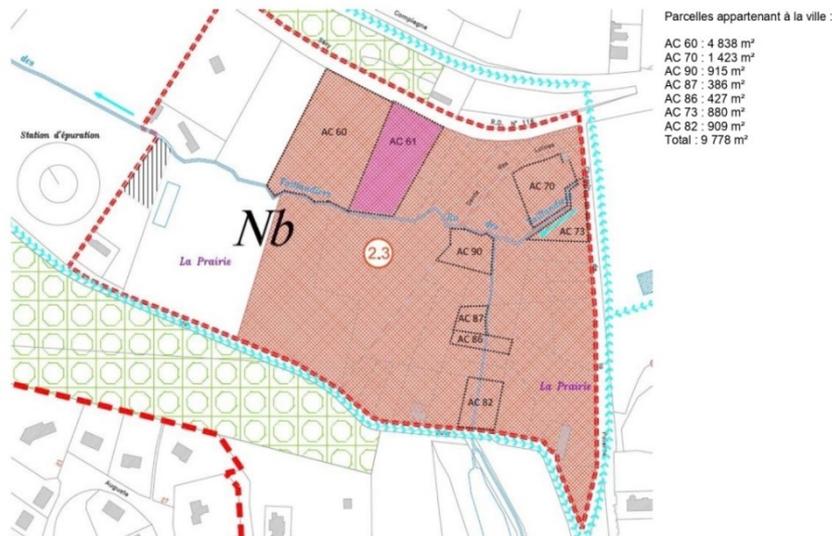




ACQUISITION ET PROTECTION DES ZONES HUMIDES

Pour protéger la
ressource en eau

LES ACTIONS MISES EN OEUVRE



- Acquisition progressive des différentes parcelles situées dans l'Emplacement Réservé (préemption)
- Nettoyage des parcelles (déchets de jardin, EEE, etc)

Inventaires naturalistes

- Amélioration de la qualité de l'eau
- Soulagement de la STEP
- Aide au remplissage des nappes





INSTALLATION DE
GITES ET NICHOURS

Et protection des
arbres à cavités

POUR PROTEGER LE PATRIMOINE VEGETAL ET LA SANTE DES HABITANTS

Favoriser la présence de prédateurs tels que certains oiseaux ou chauve-souris permet de mieux se protéger des ravageurs tels que la pyrale du buis et les chenilles processionnaires. Les actions mises en œuvre sont d'ordre préventives autant que correctives :

- Préservation des arbres à cavités pour favoriser la nidification
- Installation de gîtes et nichoirs divers pour aider à la reproduction

